

Havre, le 6. Juin 1825.

à Monsieur de Jullien

M

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'établir en cette ville un dépôt des Coiles à voiles de la manufacture la Pilière, à Pennes, façon de Pousie & ordinaires.

Les liaisons d'intérêt de mon Père avec cette maison, m'offrent l'avantage de livrer au Commerce des qualités du plus beau choix, & de les établir néanmoins aux prix les plus modérés.

J'ajoute aux Coiles à voiles un assortiment complet de Coiles blanches pour ménage, des manufactures françaises & étrangères, consistant en linge de table, de lit et de corps; des Coiles Bretagnes, fils de Pennes & de Quintin; toutes les Coiles demi-blanc & écrues de Fougères, que j'y fais fabriquer moi-même, avec les plus grands soins, sous les yeux de mon Père.

J'établis également ces dernières marchandises à des prix qui offriront un grand avantage aux consommateurs.

Tous mes efforts tendront à justifier l'intérêt que me portent plusieurs Maisons respectables de cette Place.

Veillez recevoir, M

l'assurance de ma considération distinguée.



A. Du Feu

Pierroyale M<sup>e</sup> A